Conseil National de la Refondation : la CFE-CGC fait de la résistance

La CFE-CGC ne participera pas à la réunion de lancement du Conseil National de la Refondation prévue à Marcoussis ce jeudi 8 septembre 2022.

Cette décision n'est pas un renoncement à exercer la plénitude d'un mandat de représentation que les salariés nous confient mais une alerte face à un trouble délibéré à l'ordre des institutions et au délitement du respect qui est dû aux partenaires sociaux dans une démocratie.

En effet, depuis 5 ans, voire au-delà, les syndicats sont assignés à un rôle de faire-valoir, renvoyés dans les entreprises, le seul lieu où le pouvoir leur reconnaît une utilité concrète. Méconnaissant la force du paritarisme dans sa capacité à générer du développement économique à l'appui d'une norme sociale ambitieuse, l'exécutif légifère sous la dictée des puissants sans jamais intégrer les impacts mesurés d'une politique de dérégulation inefficace.

Ainsi, et dans le même temps, nous entendons un discours invitant chacun à la résilience et au changement, et constatons des actes renforçant la méthode de la décision unilatérale habillée d'une vague « concertation » dont tout le monde connaît l'issue. Le projet de loi sur l'assurance-chômage et ce qu'il porte d'intention sur la réforme des conditions d'indemnisation en fonction de la conjoncture est l'exacte illustration d'une méthode que la CFE-CGC ne peut plus accepter.

C'est une chose d'être conforme aux engagements de son mandat, c'en est une autre de cautionner par sa présence une nouvelle instance dont la fonction, à l'évidence, est de siphonner ce qui reste de raison d'être aux assemblées et aux structures démocratiques de représentation des intérêts dont les corps intermédiaires sont naturellement porteurs.

Le président de la République nous invite à « faire Nation », nous l'invitons pour cela à respecter les institutions de la Nation, à faire confiance aux organisations syndicales et à entendre la vérité dont ils sont les porteurs. Créer pour cela une instance ou une méthode nouvelle est inutile et intensifie la défiance envers un pouvoir sans cesse tenté de brouiller les pistes.

Pour la CFE-CGC, le CNR est un objet de communication, rien de plus. La preuve désormais nous en a été donnée. C'est, enfin, une usurpation d'identité assez indélicate que la CFE-CGC ne veut pas cautionner.

Pierre Jan - Relations Presse et institutionnelles.